dente, nous n'aurions qu'à présenter en chiffres ronds, que nous avons lieu de croire assez exacts, le mouvement d'exportation de Brousse et de ses environs dans un rayon de 15 à 20 lieues.

Voici le tableau des produits de la plaine de Brousse qui se rendent annuellement à la mer par le port de Ghemlek, et dont le poids est de 356,666 oques, et la valeur de 9,730,000 P. du G. S.

Soie; 800 balles ou.....	50,000 oques	A 10 m. P. la balle.....	8,000,000 P.
Vins, 500 charges ou.....	60,000 »	A 300 P. la charge.....	140,000 »
Pétaux, 100 charges ou.....	12,000 »	A 600 P. la charge.....	60,000 »
Laine, 100 balles ou.....	10,000 »	A 4 P. l'oque.....	40,000 »
Cocons frais, 50,000 oq. ou 16,666 oq. secs		A 45 P. l'oque sec.....	750,000 »
Sulfates, 30 caisses ou.....	3,000 oques	A 12,000 P. la caisse.....	36,000 »
Potasse (soude), 800 charg. ou 96,000		A 150 P. la charge.....	96,000 »
Art. divers, 900 charges ou 180,000		A 2 1/2 P. l'oque environ.....	285,000 »
	356,666 oques.		9,730,000 P.

Le tableau des produits obtenus dans le rayon de 15 à 20 lieues dont nous avons parlé, à donné en 1847 à l'exportation les résultats suivans :

Blé, 50 chargements à 10,000 kilos	500,000 kilos à 30 oques	10,000,000 oques à 10 P. le kilo	10,000,000 P.
Maïs, 15 chargements à 10,000 kilos	150,000 kilos à 20 »	3,000,000 oques à 6 P. le kilo	1,500,000 »
Orge, 20 chargements à 10,000 kilos	200,000 kilos à 15 »	3,000,000 oques à 6 P. le kilo	1,200,000 »
65 chargements.....	850,000 kilos.	16,000,000 oques.	13,700,000 P.
35 bateaux de fruits et bottans, environ 6,000 charges à 120 oques à 10 paras l'oque.....		720,000 oques.	180,000 P.
Report des produits travaillés et industriels de la plaine de Brousse		16,720,000 oques.	13,880,000 P.
Total général.....		17,076,666 oques.	23,610,000 P.

On voit que le mouvement annuel d'exportation des produits de Brousse et de ses environs se traduit par 17,076,666 oques et 22,610,000 piastres, ce qui est, certes, un beau résultat, auquel il faut ajouter 1000 charges d'arabas pour les bois de construction destinés aux chantiers de l'Arsenal de Constantinople, soit, en tout, 23,000,000 de piastres du G. S.

En portant le chiffre de l'importation à la somme de 12,000,000 P., moitié moindre que celle de l'exportation, ce qui ne saurait assurément nous faire taxer d'exagération, nous avons sur une route de huit lieues un mouvement d'affaires de 35 millions de P.

N'oublions pas de dire qu'on a tout récemment découvert, dans les environs de Brousse, une très riche mine de chrôme, qui, lorsqu'elle sera en pleine exploitation, élèvera notablement le chiffre de l'exportation.

Nous devons faire remarquer que le chemin de Ghemlek à Brousse, en son état actuel, est impraticable en hiver, et qu'il est plus que probable que le mouvement que nous venons d'indiquer approximativement, doublera, au moins, dès que la nouvelle route, qui peut être construite en moins d'une année, sera livrée à la circulation.

On se rappelle que nous avons dit plus haut que, sur une bonne route, les frais de transport ne dépassent pas 8 à 10 pour cent, et que sur une mauvaise, ils vont de 30 à 40 pour cent. La nouvelle route produirait donc une économie d'environ 20 à 25 pour cent, soit sept à huit millions de piastres par an, résultat énorme dont profiteraît la production qui, par la diminution de son prix, trouverait plus de débouchés et recevrait, par cela même, une vive impulsion. Tel est incontestablement le but que s'est proposé le gouvernement impérial en ordonnant les travaux dont nous parlons, et nous espérons que les ingénieurs valaques, qui en sont chargés, justifieront pleinement sa confiance, et se renfermeront dans les dépenses fixées dans leur devis estimatif dont une partie est publiée à la quatrième page de notre feuille de ce jour : l'autre partie paraîtra dans le Numéro suivant. La publicité que nous donnons à ce travail, constate tout à la fois la sincérité de la Porte et le savoir consciencieux des trois ingénieurs. Ni le gouvernement ni eux ne craignent le grand jour, le contrôle de l'opinion publique, et nous croyons qu'en procédant de la sorte, l'administration aura désormais la certitude de ne confier les travaux publics qu'à des hommes capables, les seuls qui ne soient pas offusqués par la lumière, quelque grande qu'elle soit : avec la publicité en ces matières, on aura moins d'erreurs et plus d'économie, ce qui sera un encouragement sûr pour le gouvernement à l'entreprise d'autres travaux de cette nature, si nécessaires au développement de la richesse du pays ; et les fonds étant sagement employés, les ressources suffiront à ces travaux dans une mesure restreinte, sans doute, mais qui ira tous les jours en s'élargissant.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot sous forme d'observation : il nous semble qu'une double rangée d'arbres de chaque côté de la route, de Ghemlek à Brousse, et dont le choix serait fait d'après la nature du terrain, pourrait être tout à la fois utile et agréable : utile, parce qu'elle affermirait le sol et donnerait plus de durée à la voie ; agréable, parce que, dans les fortes chaleurs, les voyageurs à pied y trouveraient un abri contre les ardeurs du soleil, ce qui rentre d'ailleurs, dans les lois de l'hygiène. En plaçant deux mille de ces arbres par lieue, il y en aurait 16 mille sur le parcours qui, dans une trentaine d'années, à 70 P. l'un, donneraient une valeur d'un 1,120,000 P. — Le gouvernement a sans doute songé aussi à l'entretien de la route dès qu'elle sera construite, c'est-à-dire au service des cantonniers qui seront chargés de ce soin. Ce sera une dépense d'environ 30 mille piastres par an, somme bien minime si on la place en regard des économies produites par une viabilité bonne et rapide.

Avant de donner notre opinion sur l'Exposition que le public de la capitale a été admis à visiter ces jours derniers, qu'il nous soit permis de faire quelques réflexions et de présenter quelques observations que nous croyons nécessaires pour l'intelligence et la portée de l'opinion que nous allons émettre et qui intéresse l'avenir industriel, agricole et commercial de la Turquie. Il y aurait ample matière à s'étendre longuement sur ces trois points, dignes de l'intérêt de tous ceux qui désirent le bien de l'Empire. Nous nous bornerons à traiter sommairement, la question telle qu'elle doit entrer dans le cadre d'un journal, c'est-à-dire, simplement, brièvement et utilement surtout pour le pays.

Les produits naturels méritent une mention particulière, c'est en effet par ces produits, par la sage direction donnée à tout ce qui tendra à les augmenter, à les améliorer, à faciliter leur transport aux lieux d'exportation ou de consommation que la Turquie se créera des ressources immenses, et parviendra à avoir un excédant favorable à tous, à l'État comme aux particuliers. En voyant ces blocs de houille magnifique, il est regrettable que faute d'une exploitation minière bien entendue et de moyens de communication bien établis et bien entretenus, la Turquie soit forcée de demander annuellement de nombreuses cargaisons de ce minerai à l'Angleterre. Il en est de même pour le plomb, le fer etc., qu'on pourrait alors exporter, au lieu d'importer en quantités considérables ? Ces richesses naturelles sont à la portée de tous, dans les diverses parties de l'Empire; il serait urgent de reprendre les anciens travaux des mines, sous la direction immédiate d'hommes compétents, en ouvrir de nouvelles, enfin concéder à des compagnies partie de ces exploitations, si le gouvernement ne voulait pas prendre trop de charges à la fois, et obérer le trésor par des dépenses indispensables et suivies dans les premiers temps de l'exploitation.

Nous savons que les difficultés du transport ont fait abandonner les travaux, ou empêchent de les pousser plus activement dans certaines localités. Il est facile de les reprendre en ouvrant un réseau de routes dans les pays d'exploitation, qui serviront en même temps à favoriser le développement de l'agriculture et du commerce intérieur, en facilitant le transport à bas prix de tous les produits du sol, et en engageant les spéculateurs à venir acheter sur les lieux de production même, ce qu'ils ne font pas aujourd'hui, effrayés qu'ils sont des difficultés et des pertes probables qu'ils essuyeraient par le manque de voies de communications faciles. Nous l'avons dit, le commerce et l'agriculture ont des intérêts communs, en favorisant l'une, on fera florir l'autre. Nous sommes certains que ce beau blé, à grains ronds et bondés d'une blanche farine que produisent divers cantons de la Syrie, dont nous avons vu un échantillon magnifique, et qui ne coûte sur les lieux de production que 6 piastres le kilo pesant 2½ okes, nous sommes certains, disons-nous, que sa culture prendrait un développement immense dans ces fertiles contrées, si les frais de transport à la côte d'embarquement ne mettaient une entrave à la production et au commerce. Cet exemple choisi entre cent suffit pour démontrer la vérité de notre observation.

Les produits naturels qui nous ont paru mériter l'attention sont d'abord la collection minéralogique, qui, toute incomplète qu'elle est, montre néanmoins assez la variété des richesses minières de la Turquie. Tous les minéraux qui sont exposés sont d'une utilité reconnue pour les industries particulières; outre la valeur intrinsèque de quelques uns d'entr'eux pour les ressources monétaires de l'Empire. L'or, l'argent, le cuivre d'un côté, le plomb, le fer, les marbres, la houille, etc. de l'autre, présentent de magnifiques échantillons. On avait adressé encore à la commission chargée du classements des produits, une grande quantité d'échantillons très curieux, mais qui n'offraient pas d'intérêt pour une application directe aux arts. Ces échantillons, qui pourraient figurer avec avantage dans une collection destinée à un cabinet d'histoire naturelle, n'ont pas été admis par la commission qui s'est attachée à ne classer que les objets intéressant les arts ou l'industrie du pays.

La collection des produits végétaux offre un intérêt partieulier, par la beauté et la variété de plusieurs des échantillons réunis. La commission les a classés par catégories: au premier rang figurent les cotons, les blés, les maïs, les tabacs, les essences si renommées de l'Orient. Puis viennent les drogueries, les cires, les bois de construction, les fruits secs, dont il se fait un commerce important qui s'étendra encore plus, lorsqu'on connaîtra en Europe les différentes variétés de tous ces articles. Sous ce rapport, nous aimons à croire que la Turquie gagnera à faire connaître ses productions diverses, et on devra lui tenir compte de ses efforts pour tenir à l'Exposition Universelle une place convenable sous ce point de vue.

Notre tâche est plus difficile, maintenant que nous devons parler des produits manufacturés. La Turquie est certes bien loin d'égaler les autres pays d'Europe, en fait d'industrie, car elle fait à peine les premiers pas dans cette voie nouvelle. Néanmoins on ne saurait, sans injustice, lui contester la perfection de quelques uns de ses produits, et principalement de ceux qui lui sont nécessaires pour sa consommation. Ainsi nous avons vu des bonnets (fez), dont l'apprêt, la finesse, la couleur ne laissent rien à désirer. Les draps du fez-hanè, les papiers de la fabrique de Smyrne, quelques jolies soieries d'Ereké, de Brousse et de Syrie, les ouvrages de cuivre pour l'usage domestique, les cymbales, les bouquins d'ambre d'un gâbe délicieux sont autant d'industries qui prospèrent et méritent une mention.

La fabrication de la soie a pris un développement considérable. On peut en juger par les nombreux échantillons plus beaux les uns que les autres des fabriques de Syrie, de Brousse et de Moundania. On peut citer comme les plus remarquables produits en ce genre, les soies filées à la vapeur des fabriques du Mont-Liban, celles des fabriques de Moustafa Nouri pacha, de Paulaky, de Bilezikdji, de Djézairly et de Ussep Bayoglou.

Les tapis qui ornaient les murs et les étagères des galeries, surtout ceux de la grande salle du ministère, attireront en Angleterre l'attention des visiteurs de l'Exposition. Les dessins présentent un mélange de bon goût du genre oriental et du genre anglais. Le tissu est trop connu partout pour qu'il soit besoin d'en parler. Nous ne devons pas oublier non plus les charmantes étoffes de la Syrie pour ameublements dans le goût Oriental, qui figureront, nous n'en doutons pas, avec avantage à l'Exposition Universelle. Les broderies de tous genres, les riches passementeries d'or, d'argent et de soie, les bas velouté d'Angora sont autant d'articles qui plairont.

Il est à regretter qu'Erzeroum, Mossoul, Bagdad, Bassora, l'Égypte, le Fezhan etc., n'aient rien envoyé encore et nous craignons qu'ils n'arrivent à temps. Ces retards nous expliquent comment il n'y avait à l'exposition que très peu d'armes pour lesquelles la Turquie jouit d'une réputation incontestable. Nous n'avons vu qu'un très petit nombre de lames de Damas et quelques fusils, pistolets et carabines damasquinés provenant presque tous de l'Albanie. Ce serait bien dommage si cette fabrication n'était représentée d'une manière plus complète à Londres. Il faut espérer qu'on recevra encore quelques beaux produits en ce genre avant le départ de la frégate à vapeur.

Nous savons aussi que la Valachie a envoyé une dixaine de caisses, pleines de produits de cette province, qui ne sont pas encore arrivées. La commission préside à l'emballage de tout ce qui était exposé et continue le catalogue, qui sera prêt dans une dizaine de jours, car il est arrivé plus de 500 nouveaux articles ces jours derniers.

Nous ne saurions terminer ces lignes sans rendre justice à Ismaïl pacha aux soins de qui le gouvernement a confié le travail important de l'Exposition. MM. Pauliny et Lalontaine, chefs des 2 bureaux de la commission, qui rivalisent de zèle pour avancer les travaux dont Ismaïl pacha les a chargés, ont fait honneur au choix du ministre. Ils méritent qu'on mentionne leur dévouement en consacrant depuis si longtemps tous leurs soins à remplir ce qu'ils regardent comme un devoir, par les sympathies qui les attachent au gouvernement de S. M. I.

Le journal le *Zimbrul* (Bison) qui paraît à Yassi deux fois par semaine, est rédigé dans un esprit de justice et de modération le plus louable. Nous regrettons que ses numéros ne nous parviennent pas au fur et à mesure qu'ils sont publiés. Ainsi, par exemple, le dernier bateau à vapeur autrichien de Galatz nous apporte, tout à la fois, ceux qui ont paru du 29 janvier au 1er mars (v. s.); et par ce motif nous n'avons pu reproduire, en temps opportun, le discours que le conseil municipal a adressé, le 6 février, au Prince Grégoire Ghika à l'occasion de sa fête patronimique. Nous le publions aujourd'hui, parce qu'il y est rendu pleinement justice aux vues élevées et bienveillantes de ce digne hospodar pour les intérêts de la principauté. Le président du conseil municipal s'exprime ainsi :

« Altesse !

« Peu de temps s'est écoulé depuis que vous avez été appelé au gouvernement de la principauté, et le pays se félicite de jour déjà de nombreuses améliorations dans toutes les branches de l'administration; améliorations qu'une persévérance et une bonne volonté telles que celles de V. A. sont pu seules réaliser dans un si court espace de temps. »

(Ici l'adresse fait mention de diverses améliorations déjà connues de nos lecteurs et que nous ne croyons pas devoir répéter.)

« Prince ! Toutes les classes de la société ont reçu avec reconnaissance et espérent obtenir encore des améliorations sensibles de la sagesse de votre administration; mais la conservatrice de la ville d'Yassi pénétrée d'une plus profonde reconnaissance en vue des améliorations morales et matérielles qu'elle a obtenues, profite de l'occasion de cette fête pour exprimer solennellement à Votre Altesse sa reconnaissance et vous présenter ses félicitations sincères comme au Prince qui administre avec une sollicitude vraiment paternelle, en vous rendant humblement grâce de la protection que vous accordez aux intérêts municipaux et qui donne à la communauté l'espoir qu'il n'y a que Votre Altesse qui saura réintégrer les municipalités dans dans les droits que leur confère le règlement organique, et relever le crédit si nécessaire à la prospérité du commerce et à la richesse nationale. Animés de ces sentimens, nous ne pouvons nous empêcher de vous témoigner le dévoûment profond et la fidélité qui nous attachent à l'administration de Votre Altesse que nous prions de daigner agréer nos félicitations sincères. »

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, qu'on procéderait prochainement, à Yassi, à la nomination du métropolitain de Moldavie. Cette élection a eu lieu le 25 février en faveur de l'évêque de Houch, S. E. Sophronius Micklesko à la majorité de 25 voix contre 17 données à son concurrent l'évêque de Romano, S. E. Benjamin Rosetti.

Le dimanche suivant a eu lieu l'investiture du Métropolitain, dans le palais princier, en présence de tous les hauts fonctionnaires de l'ordre religieux et de l'ordre civil et militaire. En lui remettant la crosse pastorale, le prince lui a adressé les paroles suivantes :

« Elu par le suffrage de nos compatriotes pour être placé à la tête du clergé moldave, votre eminence vient de recevoir un éclatant témoignage de la confiance qu'ils ont dans vos vertus et dans vos sentimens de modération et de piété. Ce témoignage étant conforme à la haute opinion que nous avons toujours eue de votre personne, nous vous avons confirmé avec une extrême satisfaction comme Métropolitain du pays et vous conférons la crosse pastorale, afin que vous conduisiez, comme nous n'en doutons point, votre troupeau dans la voie des vertus chrétiennes, de la crainte de Dieu et du respect de ses commandemens.. »

Le Métropolitain a répondu au Prince par l'allocution qui suit :

Altesse !

« D'abord j'élève vers le Tout-Puissant mes mains humbles et pécheresses et avec des larmes brûlantes d'humilité je rends grâces à sa divine providence de m'avoir rendu digne de cette mission. Ensuite je rends grâces à votre Altesse, des mains de laquelle je reçois aujourd'hui la crosse de Métropolitain de la Moldavie, d'avoir bien voulu me confirmer dans cette dignité. Je remercie aussi le clergé ainsi que l'honorable assemblée de m'avoir élu. Il faudrait que de ma bouche surgit un torrent de paroles pour pouvoir exprimer dignement les sentimens dont mon cœur est aujourd'hui pénétré; mais comme ma voix est noyée dans les larmes, et que les paroles me manquent, je me bornerai à dire que je m'engage devant Dieu Tout-Puissant, devant votre Altesse, et en face de toute cette honorable assemblée à observer religieusement les devoirs de notre sainte foi orthodoxe, à être fidèle à votre Altesse, à la patrie et à mes concitoyens. Mais en même temps j'ose prier votre Altesse de daigner être toujours mon appui, me conseiller et me diriger en tout, afin que par ce moyen je puisse répondre à ma mission qui est en effet un fardeau lourd et difficile à porter. En finissant je prie de nouveau le Tout-Puissant de bénir votre Altesse et de lui accorder de longues et heureuses années sur le trône de notre patrie. »

Le jour de la nomination du métropolitain fut également élu évêque de Houch Mgr. Mélétius Isfrati, dont le sacre eut lieu le 27 à la cathédrale d'Yassi. Le Prince Grégoire Ghika adressa quelques bonnes paroles conformes à la circonstance au nouvel évêque qui lui répondit qu'il se pénétrerait de plus en plus des devoirs de sa sainte mission.

Tous ces détails sont puisés dans le *Zimbrul*, à qui nous empruntons également les extraits suivants :

« Altesse !

« La commission nommée l'an dernier du sein même du Divan-général à l'effet d'examiner les qualités et les titres des personnes qui reçoivent des pensions de la Vestiarie, ayant récemment soumis au Divan le résultat de ses travaux, celui-ci a vu :

« 1° Que de ces pensions, les unes datent de l'époque du gouvernement provisoire russe, les autres du temps de l'administration du ci-devant Hospodar, d'autres ont été votées par l'Assemblée générale-ordinaire, et d'autres enfin ont été accordées depuis la nomination de Votre Altesse.

« 2° Que les archives de la Vestiarie ne renferment aucun des titres requis par le règlement pour chaque personne pensionnée, de sorte que pour pouvoir procéder à un pareil examen, il faudra inviter chaque personne à présenter les titres qui donnent droit à une pareille récompense;

« 3° Que la disposition réglementaire qui exige 20 à 40 ans de service non interrompu pour l'acquisition du droit de pension n'est nullement en rapport avec les services qui sont annoyilles.

« Par ces considérations et vu les difficultés que présente l'examen des qualités de ceux qui ont déjà acquis le droit de pension, le Divan a jugé convenable que toutes les pensions insertes jusqu'aujourd'hui et qui sont en vigeur continuent d'avoir leur effet de même à l'avenir. Mais pour que le droit à la pension soit désormais réglé d'une manière fixe et légale, ce que la Vestiarie a également déclaré par son rédacteur être d'une grande nécessité, le Divan a l'honneur de prier Votre Altesse de vouloir bien lui faire présenter par l'organe compétent un projet de loi à cet égard. Toutefois il faut que le paragraphe des pensions reste in statu quo jusqu'à la solution définitive de cette question; qu'aucune pension ne soit accordée désormais, et que les individus mêmes auxquels une pension aura été assignée et qui néanmoins n'ont pas encore commencé à la recevoir, ne puissent plus y prétendre.

« Telle étant l'opinion de la majorité du Divan, les soussignés prennent la liberté de la soumettre à Votre Altesse pour la décision définitive. »

Aussitôt que S. A.-M. le Vestiar se conformera à la décision du Divan ad hoc pour ce qui regarde le payement des pensions et le statu quo; mais pour ce qui concerne le projet de loi mentionné dans le present rapport, il aura soin de le faire et de le soumettre à la délibération de Notre Conseil, dès qu'il pourra faire présenté au Divan ad hoc à la prochaine session. Le 8 février 1851.

— M. le Logothète et chevalier Constantin Stourdza, chef du département de l'intérieur vient de donner sa démission. S. A. l'ayant accepté, a appelé M. le Logothète Nicolas Cantacuzène qui vient d'entrer en fonctions.

— Vu le rapport de M. le général-inspecteur des troupes, attestant les progrès que font les Princes Jean et Alexandre Ghika, fils de S. A. le Prince, dans les études pour lesquelles ils ont été envoyés à l'étranger, S. A. a bien voulu les avancer au rang de lieutenants.

— Sur la présentation de S. A. le Prince, MM. Radoucano Rosetty, Grégoire Soutzo, Alexandre Soutzo, Demètre Ralleto, Jean Sélon, le major M. Cogalnitchan, Radoucano Hartoufari et le major Jean Branischtano viennent d'être décorés du Nichan-Iftihar.

Le *Zimbrul* contient, dans d'autres numéros, des mesures administratives que nous publierons dans notre prochain numéro.

Par ordonnance impériale en date de 26 de ce mois :

M. C. Mussurus, ex-ministre ottoman à Vienne, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Londres, en attendant que S. M. I. nomme un ambassadeur à ce poste;

M. Aleco Vogorides, beau-frère du ministre, l'accompagne en qualité de conseiller de mission;

Zia bey, membre du bureau de la correspondance du ministère des affaires étrangères, en qualité de premier secrétaire;

Et M. Paulaki Mussurus, frère du ministre, en qualité de deuxième secrétaire.

Cabouli Effendi qui remplit à Londres en ce moment les fonctions de chargé d'affaires, est rappelé.

M. Mussurus et les personnes de sa mission partiront prochainement pour leur destination à bord du bateau à vapeur de l'État le *Faïzi-Bahri* qui doit transporter en Angleterre les produits de l'industrie nationale destinés à figurer à l'Exposition universelle de Londres.